

# Note d'utilisation du fichier simplifié pour l'acquisition des données « Prélèvements des ressources en eau ». Initialisation BNPE et appui évaluation des pressions pour révision de l'EDL.

Elaboré par le Groupe Projet :  
ONEMA/BRGM / AE Adour Garonne /  
AE Rhône Méditerranée & Corse  
Office International de l'Eau / Sandre

Janvier 2012

**Titre** : Note d'utilisation du fichier simplifié pour l'acquisition des données Prélèvements des ressources en eau. Initialisation BNPE et appui évaluation des pressions pour révision EDL.

**Auteur** : Sandre

**Contributeurs** : Onema, Agences de l'Eau, BRGM, OIEau, Sandre

**Éditeur** : Onema

**Résumé** : Document présentant le fichier simplifié des données Prélèvements des ressources en eau pour initialisation de la BNPE et mise à jour de l'Etat des lieux (inventaire des pressions)

**Mots-clés** : Prélèvement

**Couverture géographique** :

**Date** : 12/01/2012

**Identifiant** : PRL\_INI

**Langue** : Français

**Droits d'usage** : <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/fr>

## TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.....	2
1. INTRODUCTION .....	3
2. IDENTIFICATION DES FLUX D'ECHANGE DE DONNEES.....	3
3. PERIMETRE DE L'ECHANGE .....	3
4. DESCRIPTION ET UTILISATION DETAILLEE DE L'ECHANGE .....	3
4.1. CARACTERE OBLIGATOIRE, FACULTATIF ET INUTILISE D'UN ELEMENT.....	3
4.2. UTILISATION DU FICHIER.....	4
5. PREMIER ONGLET : DONNEES DESCRIPTIVES DE L'ECHANGE.....	5
6. DEUXIEME ONGLET : DONNEES DESCRIPTIVES DES VOLUMES PRELEVES POUR UN « OBJET » ET SA LOCALISATION .....	8
7. EXEMPLES D'ECHANGE.....	13

# 1. INTRODUCTION

Ce document s'inscrit dans le cadre d'une harmonisation nationale des données ayant trait au suivi quantitatif des ressources en eau pour la mise à jour de l'état des lieux 2013 et l'initialisation de la Banque Nationale Prélèvement des ressources en Eau (BNPE). Ce thème a été traité par un groupe d'experts national.

Ce document a une portée nationale et contribue à répondre à un objectif d'échange des données au format simplifié entre les différents acteurs impliqués dans le suivi quantitatif des ressources en eau.

Les concepts et le vocabulaire métier sur ce sujet sont traités par le sandre :

- Dictionnaire de données – Prélèvement des ressources en eau – version 2.0

[http://sandre.eaufrance.fr/ftp/documents/fr/ddd/prl/2/sandre\\_dictionnaire\\_PRL\\_2.pdf](http://sandre.eaufrance.fr/ftp/documents/fr/ddd/prl/2/sandre_dictionnaire_PRL_2.pdf)

- Présentation de données – Prélèvement des ressources en eau – version 2.0

[http://sandre.eaufrance.fr/ftp/documents/fr/ddd/prl/2/sandre\\_presentation\\_PRL\\_2.pdf](http://sandre.eaufrance.fr/ftp/documents/fr/ddd/prl/2/sandre_presentation_PRL_2.pdf)

## 2. IDENTIFICATION DES FLUX D'ECHANGE DE DONNEES

A chaque échange de données correspond un émetteur et un destinataire. Ce fichier est suffisamment souple pour permettre les échanges :

- d'une base de données vers un ou des utilisateurs quelconques,
- entre 2 acteurs locaux quelconques.

## 3. PERIMETRE DE L'ECHANGE

Ce fichier simplifié permet de véhiculer les données les plus courantes relatives au suivi quantitatif des ressources en eau, et notamment aux données concernant les volumes prélevés dans les ressources en eau.

Il est destiné à être utilisé dans le système d'information sur l'eau dans le cadre de la Banque Nationale Prélèvement des ressources en Eau (BNPE).

Les données concernant les volumes concerneront les données des années **2003 à 2010 incluses**.

Elles concernent les données de volumes issues des banques redevances des agences de l'eau.

## 4. DESCRIPTION ET UTILISATION DETAILLEE DE L'ECHANGE

### 4.1. CARACTERE OBLIGATOIRE, FACULTATIF ET INUTILISE D'UN ELEMENT

Le caractère « obligatoire » (symbole « O ») impose à ce que l'élément ET la donnée correspondante soient strictement présents et imbriqués selon l'ordre d'agencement indiqué à la suite de ce document.

Le caractère « facultatif » (symbole « F ») d'un élément signifie que l'élément OU la donnée peuvent ne pas être présents dans un fichier d'échanges sans pour autant que le fichier perde son caractère valide au regard des spécifications du scénario.

## 4.2. UTILISATION DU FICHIER

Ce fichier doit d'être envoyé vers la BNPE (bnpe@brgm.fr), il a deux principales finalités :

- Aider à répondre à la mise à jour de l'état des lieux et notamment à l'inventaire des pressions associées sur les masses d'eau (rapportage national),
- Commencer à initialiser la BNPE avec des données historiques issues des bases de données redevances des agences de l'eau avec comme objectif un format commun et donc une mise à disposition nationale sur un portail du SIE

C'est pourquoi, pour les « années dites « reportages » » (deux années : 2003 et année moyenne), il est demandé à l'utilisateur de ce fichier plus de précisions. Exemple : le prélèvement doit être rattaché à la masse d'eau, pour les « années reportages ».

Pour information, le fichier qui vous est transmis est au format Excel, cependant si vous le souhaitez vous pouvez envoyer à la BNPE vos fichiers au format csv, txt, ...(ASCII) tout en respectant l'ordre des champs.

En cas de volumétrie importante, où l'envoi par mail peut poser problème, un dépôt est possible sur une page du portail BNPE. L'adresse sera communiquée par simple mail à bnpe@brgm.fr

### Quelques règles sont à respecter :

**Règle 1** : L'utilisateur de ce fichier, doit créer **un fichier par type d'objet** rattaché au prélèvement.

Les types d'objets rattachés au prélèvement sont :

- Les ouvrages de prélèvement
- Les points de prélèvement
- Les dispositifs de comptage
- Autres (dossier redevance, dossier ...)

Les définitions de chaque objet peuvent être consultées dans le dictionnaire sandre :

[http://sandre.eaufrance.fr/ftp/documents/fr/ddd/prl/2/sandre\\_dictionnaire\\_PRL\\_2.pdf](http://sandre.eaufrance.fr/ftp/documents/fr/ddd/prl/2/sandre_dictionnaire_PRL_2.pdf)

Donc un utilisateur qui possède des données prélèvements sur deux types d'objets, exemple : points de prélèvement et dispositifs de comptage doit générer 2 fichiers un pour les volumes aux points de prélèvement et un pour les volumes aux dispositifs de comptage.

**Règle 2** : L'utilisateur doit fournir **un fichier par année pour chaque objet**.

Dans l'onglet « données de l'échange », l'utilisateur doit sélectionner l'année d'envoi.

Pour les années :

- Année DCE 2003 considérée comme année de prélèvements importants avec une recharge normale (scénario de pression maximale),
- Année moyenne de référence choisie par bassin (année laissée au choix du bassin, année à saisir), année considérée comme moyenne en termes de volumes prélevés et la plus récente disponible,

le fichier doit être renseigné à la fois pour l'onglet « données volumes » mais aussi pour l'onglet « indicateur pression ».

**Règle 3** : L'utilisateur de ce fichier doit en aucun cas modifier le format des cellules. Pour information, ce format est en texte quelque soit la cellule pour faciliter le traitement des données.

**Règle 4** : L'utilisateur de ce fichier doit s'assurer que les codes qu'il fournit (alias) soient stables et qu'ils correspondent aux alias fournis pour l'initialisation des référentiels « prélèvements ».

**Règle 5** : L'utilisateur doit obligatoirement remplir les champs dont l'intitulé est en grisé dans le fichier (dans les onglets : « données volumes », « indicateur pression »)

**Règle 6** : Les volumes doivent être exprimés **en mètre cube (m<sup>3</sup>)**, sans décimale.

**Règle 7** : L'utilisateur doit au maximum renseigner le rattachement des objets déclarés pour les volumes prélevés aux masses d'eau,

Pour les années :

- Année DCE 2003 considérée comme année de prélèvements importants avec une recharge normale (scénario de pression maximale),
- Année moyenne de référence choisie par bassin (année laissée au choix du bassin, année à saisir), année considérée comme moyenne en termes de volumes prélevés et la plus récente disponible,

Ce point est particulièrement important et déterminant pour une bonne évaluation des pressions pour le rapportage à la masse d'eau. Le retour d'expériences des différentes agences montre un avancement important des rattachements, notamment pour la ressource de type « eau souterraine ». Toutefois, cette correspondance restant en cours de réalisation sur plusieurs secteurs hydrographiques, il conviendra d'utiliser les derniers avancements disponibles.

Le rattachement par intersection SIG entre les objets et la première masse d'eau rencontrée peut permettre une première approximation de l'aquifère capté mais doit être impérativement vérifié. En effet, dans certains cas, la masse d'eau exploitée peut ne pas être la première rencontrée au droit du point. Il existe un important risque de surestimation et sous-estimations des pressions en cas de rattachements incorrects à la masse d'eau. Dans tous les cas, les champs associés (qualité de l'association, auteur de l'association, commentaires facultatifs expliquant comment a été faite l'association) doivent être renseignés ;

**Règle 8** : Un petit rappel, les sources et les résurgences sont considérées comme des eaux souterraines

## 5. PREMIER ONGLET : DONNEES DESCRIPTIVES DE L'ECHANGE

Ce premier onglet comporte 8 champs à remplir par l'utilisateur. Tous ces champs sont obligatoires.

### Présentation des 8 champs :

**Nom de l'utilisateur** : Indiquer le nom de l'organisme,

**Email de l'utilisateur** : Indiquer l'email de la personne qui a généré le fichier et qui sera le contact pour toute question concernant ce fichier

**Date d'extraction du fichier** : Indiquer la date d'extraction de vos données

**Type d'objet rattaché** : les types d'objets rattachés au prélèvement avec une liste déroulante :

- les ouvrages de prélèvement,
- les points de prélèvement,
- les dispositifs de comptage,
- les autres (dossier redevance, dossier ...)

**Année des données du fichier** : type d'année de fourniture des données du fichier avec une liste déroulante :

- Année DCE de référence 2003
- Année DCE moyenne choisie par le bassin
- Année n

**Année** : Saisie de l'année (pour année autre que 2003 et année moyenne)

#### **Version du référentiel MDO choisi pour les Eaux SOuterraines :**

Liste déroulante :

- DCE\_Rapportage\_22/03/2010,

Disponible, sur le catalogue via l'unique fiche (pas de services web) :

<http://sandre.eaufrance.fr/referentiels/rapportage/dce/2010/FranceEntiere>

- Sandre\_DCE\_Rapportage\_15/10/2010,

Pas encore disponible, sur le site du Sandre. Les bassins doivent envoyer leur adaptation au format Sandre des données rapportées en 2010 (enveloppe d'Octobre)

- EDL\_local\_2012

Pas encore disponible, car les bassins n'ont pas fini de travailler sur leur référentiel EDL

- Autres

Référentiels disponibles sur les ftp de leurs bassins.

Si l'utilisateur sélectionne « Autre » alors il faudra qu'il définisse sa version avec la règle suivante : Source+Date (dans le champ, si autre) et dans la mesure du possible fournir un lien URL vers cette version (dans le champ url).

#### **Version du référentiel MDO choisi pour les Eaux de Surfaces :**

Liste déroulante :

- DCE\_Rapportage\_22/03/2010,

Disponible, sur le catalogue via l'unique fiche (pas de services web) :

<http://sandre.eaufrance.fr/referentiels/rapportage/dce/2010/FranceEntiere>

- Sandre\_DCE\_Rapportage\_15/10/2010,

Pas encore disponible, sur le site du Sandre. Les bassins doivent envoyer leur adaptation au format Sandre des données rapportées en 2010 (enveloppe d'Octobre)

- EDL\_local\_2012

Pas encore disponible, car les bassins n'ont pas fini de travailler sur leur référentiel EDL

- Autres

Référentiels disponibles sur les ftp de leurs bassins.

Si l'utilisateur sélectionne « Autre » alors il faudra qu'il définisse sa version avec la règle suivante : Source+Date (dans le champ, si autre) et dans la mesure du possible fournir un lien URL vers cette version (dans le champ url).

#### **Version du référentiel MDO choisi pour les Eaux Littorales :**

Liste déroulante :

- DCE\_Rapportage\_22/03/2010,

Disponible, sur le catalogue via l'unique fiche (pas de services web) :

<http://sandre.eaufrance.fr/referentiels/rapportage/dce/2010/FranceEntiere>

- Sandre\_DCE\_Rapportage\_15/10/2010,

Pas encore disponible, sur le site du Sandre. Les bassins doivent envoyer leur adaptation au format Sandre des données rapportées en 2010 (enveloppe d'Octobre)

- EDL\_local\_2012

Pas encore disponible, car les bassins n'ont pas fini de travailler sur leur référentiel EDL

- Autres

Référentiels disponibles sur les ftp de leurs bassins.

Si l'utilisateur sélectionne « Autre » alors il faudra qu'il définisse sa version avec la règle suivante : Source+Date (dans le champ, si autre) et dans la mesure du possible fournir un lien URL vers cette version (dans le champ url).

BROUILLON

## 6. DEUXIEME ONGLET : DONNEES DESCRIPTIVES DES VOLUMES PRELEVES POUR UN « OBJET » ET SA LOCALISATION

Rang de colonne fichier Excel	Libellé	Format	Lg	O/F	Commentaires
A	Code de l'alias	TEXTE		O	Il est primordial que l'alias donné pour l'échange soit un alias qui ne change pas. Il faut également que cet alias corresponde à celui que vous aurez fourni pour l'initialisation des référentiels « prélèvement » dans le cadre de la BNPE
B	Origine du code de l'alias	TEXTE		O	Cf. <a href="#">nomenclature de code Sandre 646</a>
C	Date de début de la période du prélèvement pour l'année choisie	jj/mm/aaaa		O	Pour les prélèvements des années avant la LEMA, on pourra préciser les volumes associés à la période d'étiage  Si pas renseigné, par défaut sera initialisé avec 01/01/XXXX, XXXX correspondant à l'année choisie
D	Date de fin de la période du prélèvement pour l'année choisie	jj/mm/aaaa		O	Pour les prélèvements des années avant la LEMA, on pourra préciser les volumes associés à la période d'étiage  Si pas renseigné, par défaut sera initialisé avec 31/12/XXXX correspondant à l'année choisie

Rang de colonne fichier Excel	Libellé	Format	Lg	O/F	Commentaires
E	Volume d'eau prélevé	TEXTE		O	Données issues de la base redevances en m <sup>3</sup>
F	Code de l'usage de l'eau	TEXTE	3	O	Cf. <a href="#">nomenclature de code Sandre 481</a>  Des listes d'usage non-validés, sont utilisées dans certaines bases de données et dictionnaires (exemple : eaux souterraines). Il faut donc faire attention d'utiliser la nomenclature publiée sur le site du Sandre à l'adresse ci-dessus.
G	Libellé de l'usage de l'eau	TEXTE	250	F	
H	Code du mode d'obtention du volume prélevé	TEXTE	3	O	Cf. <a href="#">nomenclature de code Sandre 473</a>
I	Libellé du mode d'obtention du volume prélevé	TEXTE	250	F	
J	Code de l'intervenant fournisseur de la donnée	TEXTE	17	O	Code SIRET
K	Nom de l'intervenant	TEXTE	115	F	
L	Code du statut d'instruction du prélèvement	TEXTE	3	O	Cf. <a href="#">nomenclature de code Sandre 475</a>
M	Libellé du statut d'instruction du prélèvement	TEXTE	250	F	
N	Code du statut du volume d'eau	TEXTE	1	O	Cf. <a href="#">nomenclature de code Sandre 609</a> Par défaut, le statut du volume pour les agences sera : Niveau 1

Rang de colonne fichier Excel	Libellé	Format	Lg	O/F	Commentaires
O	Libellé du statut du volume d'eau	TEXTE	250	F	
P	Code de la qualification du volume d'eau	TEXTE	1	O	Cf. <a href="#">nomenclature de code Sandre 414</a> Par défaut, la qualification du volume pour les agences sera : Correcte
Q	Libellé de la qualification du volume d'eau	TEXTE	250	F	
R	Coordonnée X de l'objet	TEXTE		O	
S	Coordonnée Y de l'objet	TEXTE		O	
T	Système de projection des coordonnées de l'objet	TEXTE		O	Cf. <a href="#">nomenclature de code Sandre 22</a>  De préférence RGFLambert 93 pour métropole et WGS 84 pour les DOM
U	Précision des coordonnées de l'objet	TEXTE		O	Cf. <a href="#">nomenclature de code sandre 159</a>
V	Code INSEE de la commune de l'objet	TEXTE	5	O	Code INSEE de la commune de l'objet déclaré
W	Nom de la Commune de l'objet	TEXTE	50	F	Nom de la commune de l'objet
X	Code de la masse d'eau	TEXTE	24	O	Code national de la masse d'eau.  Code à fournir OBLIGATOIREMENT pour les fichiers des années DCE pour le calcul du rapportage
Y	Nom de la masse d'eau	TEXTE	250	F	Libellé de la masse d'eau

Rang de colonne fichier Excel	Libellé	Format	Lg	O/F	Commentaires
Z	Date de mise à jour de la masse d'eau	TEXTE		O	Date à laquelle la masse d'eau a été mise à jour
AA	Qualité de l'association entre l'objet et la masse d'eau	TEXTE	1	O	Cf. <a href="#">nomenclature de code sandre 607</a> Pour les années DCE
AB	Commentaire sur l'attribution de la masse d'eau à l'objet	TEXTE		F	Texte précisant les informations qui ont permis de rattacher l'objet à la masse d'eau
AC	Code de l'auteur de l'attribution de la masse d'eau à l'objet	TEXTE	17	O	Auteur de l'attribution de la masse d'eau à l'objet  Code SIRET
AD	Nom de l'auteur de l'attribution de la masse d'eau à l'objet	TEXTE	115	F	Nom de l'auteur de l'attribution de la masse d'eau à l'objet  Nom intervenant associé au SIRET
AE	Type de ressource	TEXTE		O	Cf. <a href="#">nomenclature type de ressource sandre 472</a>
AF	Code de l'entité hydrographique	TEXTE	8	F	Pour une ressource de type « eau de surface continentale », code SANDRE de l'entité hydrographique à saisir si connu
AG	Nom principal de l'entité hydrographique	TEXTE	127	F	Libellé SANDRE de l'entité hydrographique
AH	Code de la mer	TEXTE	5	F	Pour une ressource de type « eau littorale », code SANDRE de la mer à saisir si connu Cf. <a href="#">nomenclature de code sandre 243</a>

Rang de colonne fichier Excel	Libellé	Format	Lg	O/F	Commentaires
AI	Code de l'entité hydrogéologique BDRHFV1	TEXTE	8	F	Pour une ressource de type « eau souterraine», code SANDRE de l'entité hydrogéologique BDRHFV1 à saisir si connu
AJ	Nom de l'entité hydrogéologique BDRHFV1	TEXTE	80	F	Libellé SANDRE de l'entité hydrogéologique BDRHFV1
AK	Code PROVISOIRE de l'entité hydrogéologique BDLISA	TEXTE	8	F	Pour une ressource de type « eau souterraine», code PROVISOIRE de l'entité hydrogéologique BDLISA à saisir si connu.  La liste des codes SANDRE des entités hydrogéologiques BDLISA ne sera publiée que fin 2012.
AL	Libellé PROVISOIRE de l'entité hydrogéologique BDLISA	TEXTE		F	Libellé PROVISOIRE de l'entité hydrogéologique BDLISA
AM	Code national du point d'eau	TEXTE	17	F	Pour une ressource de type « eau souterraine», code BSS à fournir avec « indice/désignation » si connu

## 7. EXEMPLES D'ECHANGE

Vous trouverez, les exemples dans les onglets rouges :

- Exemple, données de l'échange
- Exemple, données volumes

BROUILLON